



Plan d'actions concertées de Mare Longue

2019 - 2025



Résumé du travail de la phase de conceptualisation

Mis à jour le 18 septembre 2020



Parc national
de La Réunion

LA VISION DU PROJET

La vision est une phrase traduisant l'état recherché ou la condition ultime à laquelle travaille le projet. Elle a pour utilité d'abolir les divergences afin de rallier les différentes parties prenantes autour d'un même objectif.

Cette vision doit être générale, afin de résumer l'ensemble des enjeux principaux du projet ; elle doit également être brève, afin de décrire simplement les ambitions des porteurs de projet ; mais elle doit également être ambitieuse, et décrire une **situation idéale que l'on souhaiterait atteindre grâce au projet.**

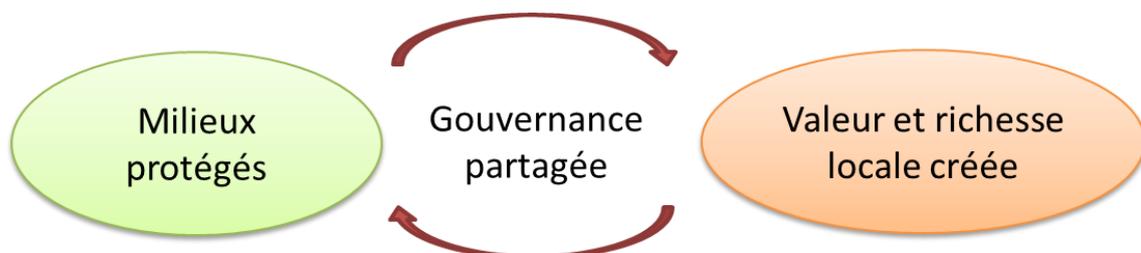
« La forêt de Mare Longue est vivante et préservée, abritant une biodiversité exceptionnelle à l'échelle des Mascareignes et fournissant aux populations un précieux espace de ressourcement et d'activités créatrices de richesse. »

LES TROIS OBJECTIFS INTERDEPENDANTS DU PROJET

Trois objectifs ont ainsi été définis par le Comité technique et le Comité de pilotage pour le Plan d'actions concertées de Mare Longue :

- ✓ **Maintenir et améliorer l'état de conservation des végétations indigènes** du territoire, et particulièrement la forêt de Mare Longue, relique exceptionnelle de forêt humide de basse altitude de La Réunion et des Mascareignes ;
- ✓ **Relancer et animer une forte gouvernance partagée** entre les acteurs et les actrices du territoire de Mare Longue ;
- ✓ **Impulser et accompagner des actions créatrices de valeur** pour le territoire et sa population.

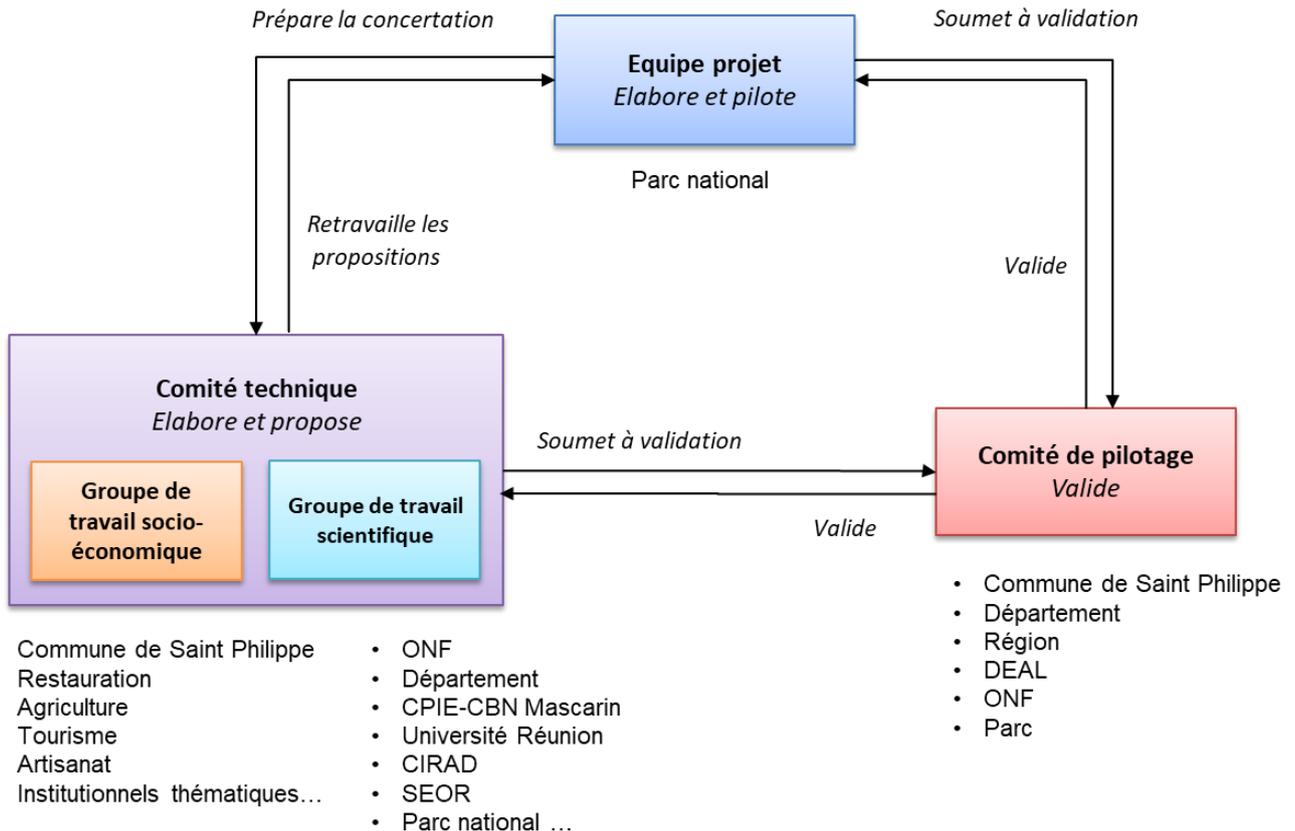
La figure ci-dessous illustre **l'interdépendance nécessaire de ces trois objectifs** : les milieux ne seront protégés que si la population est convaincue qu'ils génèrent de la valeur ajoutée pour le territoire, et des activités à valeur ajoutée ne seront pérenne que si les milieux naturels sont protégés. Par ailleurs l'objectif de gouvernance doit être atteint au même titre que les deux autres, mais est également un objectif chemin faisant au cours de l'élaboration collaborative du Plan d'actions.



LES ACTEURS DU PROJET

Le Plan d'actions concertées de Mare Longue a la particularité d'être piloté par le Parc mais construit par les acteurs s'impliquant dans l'élaboration du projet. Répartis en Comité technique et Comité de pilotage, les acteurs réfléchissent ensemble et choisissent les points clés du projet.

Les structures invitées à participer aux ateliers sont présentées ci-dessous (**liste du Comité technique non exhaustive et en construction permanente !**).



Un des groupes de travail du COTECH 2

LES PERIMETRES CHOISIS POUR LE PROJET

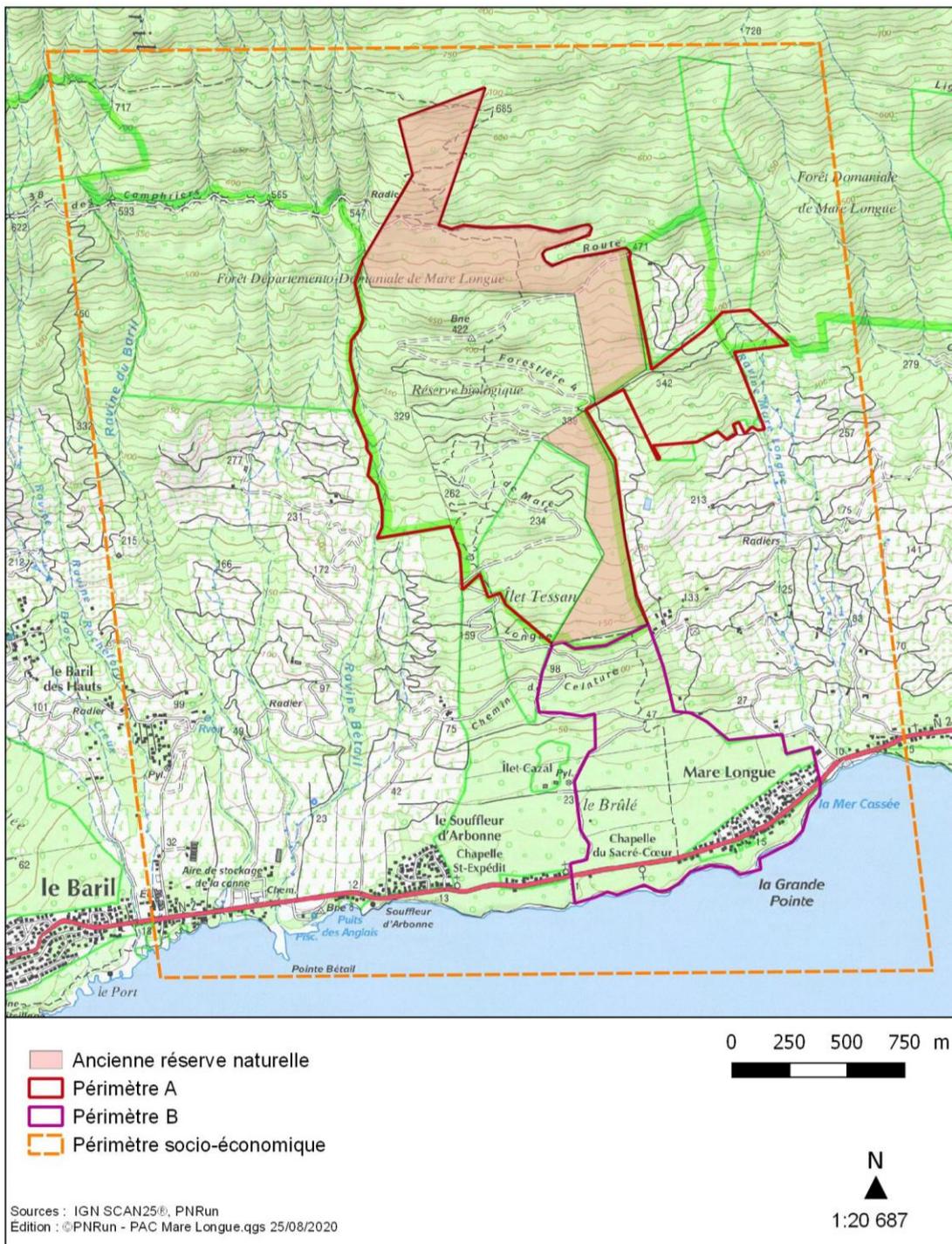
Les périmètres A et B constituent la portée du PAC, c'est-à-dire son périmètre stricte (ce qui ne signifie pas que certaines actions ne pourront pas « déborder » de ce périmètre).

Le périmètre socio-économique est plus fictif, il illustre la zone dans laquelle les acteurs socio-économiques ont été invités à participer au projet. Comme tous les autres items du projet, ces périmètres pourront être amenés à évoluer au fil des années et des besoins : ils servent aujourd'hui à cadrer le travail et permettre son avancée.



Plan d'actions concertées de Mare Longue

Les périmètres stratégiques définis pour le projet



LES CIBLES DE CONSERVATION CHOISIES

Végétation indigène hygrophile mégatherme de moyenne altitude



En altitude, la forêt de Mare Longue est mieux préservée et abrite de très nombreuses espèces indigènes endémiques voire rares.

Cependant, certaines menaces d'origine anthropiques commencent à perturber significativement cet équilibre.

Végétation indigène hygrophile mégatherme de basse altitude



La forêt de Mare Longue constitue la relique la plus importante de végétation humide de basse altitude de La Réunion : sa disparition signifierait l'extinction d'un milieu unique au monde.

Assez perturbée par les activités anthropiques, elle abrite pourtant de très nombreuses espèces indigènes endémiques voire rares.

Végétation indigène littorale



Le littoral est un milieu très perturbé ; cependant, des habitats et des espèces indigènes persistent et nécessitent un effort de préservation.

Palmistes indigènes



➤ 3 espèces de palmistes, certains en danger critique d'extinction.

Hôtes indispensables d'espèces indigènes, dont un phasme en danger critique d'extinction, ils ont aujourd'hui massivement disparu de la forêt, car braconnés pour leur chou comestible.

Arbres à gros fruits charnus à régénération difficile



➤ 10 espèces d'arbres en danger d'extinction, à gros ou moyens fruits charnus se régénérant difficilement en raison de la disparition des gros animaux disséminateurs de leurs graines.

A terme, ces arbres pourraient disparaître de Mare Longue et profondément perturber son écosystème.

Oiseaux indigènes indicateurs des milieux



Cible modifiée le
18-09-2020

Le Merle péi est quasi-menacé. Il est considéré comme un espèce parapluie : sa protection nécessite la protection d'un habitat très vaste, donc va permettre la protection d'un plus large nombre d'espèces.

Le Zoizo la vierge est exclusivement insectivore, donc sa ressource alimentaire est très dépendant des habitats. Ses variations d'abondance seraient encore plus sensibles à l'état de conservation de la forêt de Mare Longue que le Merle péi.

LES MENACES IDENTIFIEES PESANT SUR LE MILIEU NATUREL

<p>Exploitation des ressources naturelles (n° IUCN : 5)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Braconnage d'animaux • Collecte et braconnage de plantes • Sylviculture 	
<p>Perturbations anthropiques (n° IUCN : 6)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Activités récréatives • Activités gestionnaires et recherches scientifiques 	
<p>Modification des systèmes naturels (n° IUCN : 7)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Feu • Diminution de la maintenance humaine • Perturbation de la régénération naturelle • Fragmentation et déstructuration des milieux 	
<p>Espèces problématiques (n° IUCN : 8)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Espèces végétales exotiques envahissantes • Espèces animales exotiques envahissantes 	
<p>Pollutions (n° IUCN : 9)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Effluents phytosanitaires • Déchets 	
<p>Eruption volcanique (n° IUCN : 10)</p>	
<p>Changement climatique (n° IUCN : 11)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Modification du régime des précipitations • Modification du régime des températures • Cyclones et tempêtes tropicales 	

LES CIBLES SOCIO-ECONOMIQUES CHOISIES

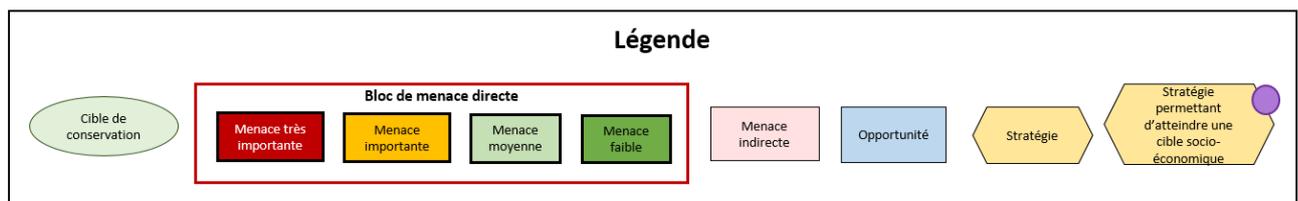


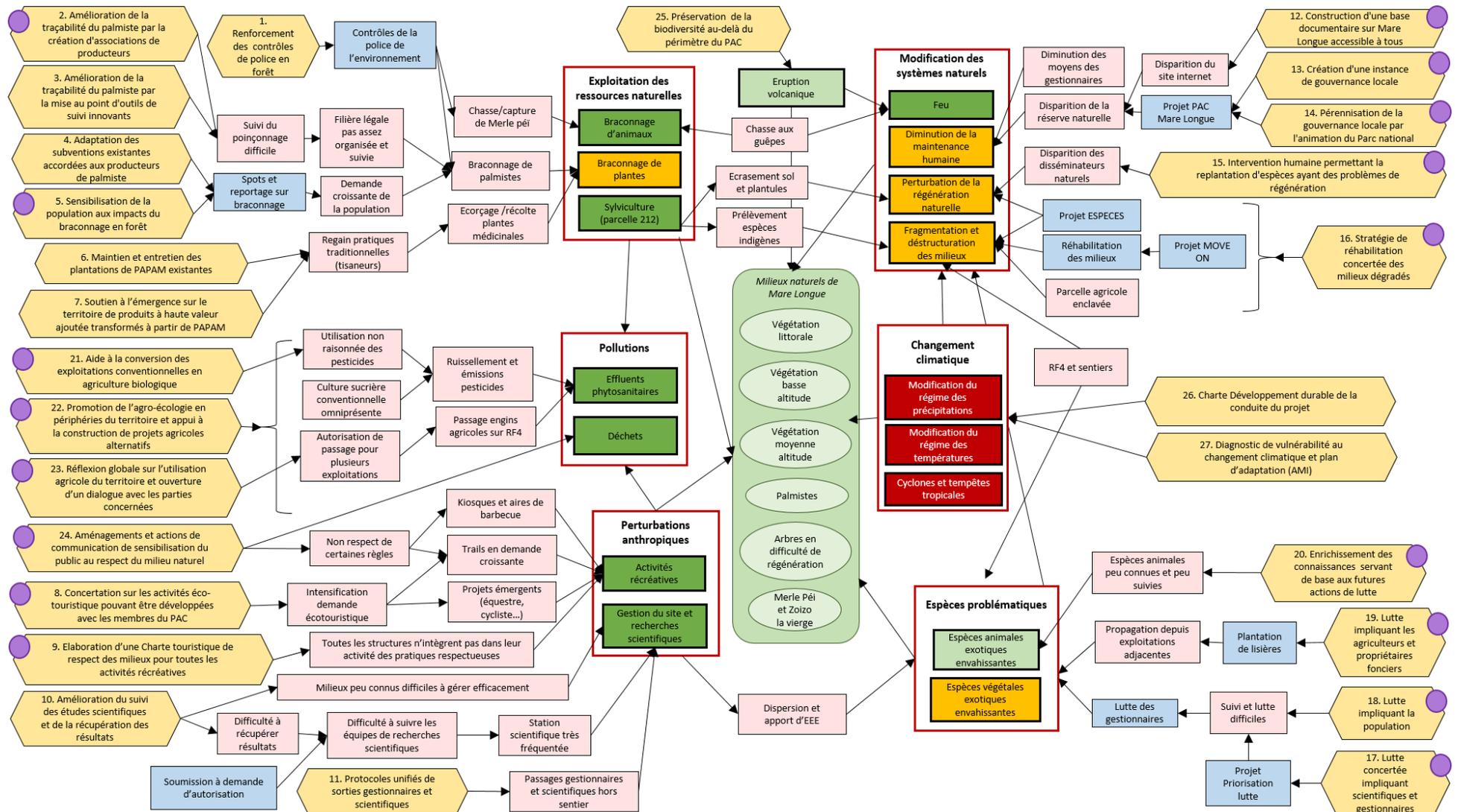
Des groupes de travail lors du GT socio-économique

Pré - travaillé par le COTECH 2

LE MODELE CONCEPTUEL ELABORE POUR LE PROJET

Le modèle conceptuel est un schéma qui illustre les liens d'impact entre les cibles de conservation, les facteurs contributeurs identifiés (menaces, opportunités), les stratégies et les cibles socio-économiques. L'intérêt d'un tel schéma est de pouvoir identifier plus facilement quelles stratégies seraient prioritaires à mettre en place afin d'influencer positivement les facteurs et donc diminuer les menaces.





LES INDICATEURS POUR SUIVRE LE PROJET

Afin de suivre l'avancement du projet et mesurer son efficacité (ou son inefficacité), il est indispensable d'établir des indicateurs de suivi. Ceux-ci doivent être clairs, mesurables et alimentables tout au long du projet par des données.

Pour le Plan d'actions concertées de Mare Longue, quatre types d'indicateurs sont en cours de sélection :

- ✓ les **indicateurs des Cibles de conservation** et les **indicateurs des Menaces** sont élaborés par l'équipe projet avec le GT scientifique ;
- ✓ les **indicateurs des Cibles socio-économiques** sont élaborés par l'équipe projet avec le GT socio-économique ;
- ✓ les **indicateurs d'Actions** sont élaborés par l'équipe projet avec le COTECH entier en fin d'année.

